



Assemblée générale

Distr. générale
20 octobre 1998
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Point 113 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 1998-1999

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Additif

Cinquième rapport : Emploi des dividendes pour le développement

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général sur l'emploi des dividendes pour le développement, comme suite à la création du Compte pour le développement (A/53/374). Durant l'examen du rapport, des représentants du Secrétaire général ont fourni au Comité des renseignements complémentaires.

2. Au paragraphe 6 de sa résolution 52/235 du 26 juin 1998, intitulée «Compte pour le développement», l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de présenter des propositions concernant l'utilisation du crédit disponible au chapitre 34 du budget-programme de l'exercice biennal 1998-1999. En réponse à sa demande, le Comité consultatif a été informé que ces propositions seraient présentées à la Deuxième Commission en octobre 1998.

3. Le Comité consultatif note que le rapport présenté constitue l'un des volets d'un premier essai d'utilisation du Compte pour le développement. Lorsque celui-ci sera devenu pleinement opérationnel, les propositions de projet devraient être examinées dans le contexte du projet de budget-programme.

4. Comme indiqué au paragraphe 6 du rapport du Secrétaire général, les projets qu'il est proposé de financer à l'aide du Compte pour le développement ont été mis au point sur

la base des critères de réalisation figurant dans le rapport du Secrétaire général sur le Compte pour le développement (A/52/1009). Le Comité consultatif rappelle qu'au paragraphe 2 de son rapport A/53/7/Add.1, il a précisé qu'il aborderait les annexes au document A/52/1009 lorsqu'il examinerait le document A/53/374.

5. En ce qui concerne les informations contenues dans l'annexe I au document A/52/1009, le Comité consultatif note qu'elles portent sur les différentes catégories de mesures d'efficacité envisagées dans l'ensemble du Secrétariat. À ce propos, le Comité rappelle les observations qu'il a formulées sur la question dans son premier rapport sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999. S'agissant des propositions qui figurent dans l'annexe II, concernant les utilisations possibles du Compte pour le développement, le Comité considère qu'elles n'ont plus de raison d'être du fait de celles qui figurent dans le document A/53/374.

6. Le Comité consultatif note, au paragraphe 3 du document A/53/374, que les propositions présentées correspondent aux priorités et aux sous-programmes définis dans le plan à moyen terme 1998-2001. Toutefois, les activités proposées viendront compléter et non remplacer les activités de programmes existants. Sur ce point, le Comité rappelle

qu'au paragraphe 21 a) du document A/52/1009, le Secrétaire général a indiqué que l'un des principes qui guiderait l'élaboration des projets serait que ceux-ci devraient compléter et non remplacer les activités des programmes existants. Le Comité compte que les rapports que le Secrétaire général présentera à l'avenir contiendront des informations suffisamment complètes et précises pour confirmer que les projets sont bien de portée régionale ou sous-régionale et qu'ils complèteront des activités existantes, sans les remplacer. En outre, le Comité pense que les ressources inscrites au chapitre 34 devraient être utilisées pour financer des projets nouveaux et non pas des activités prescrites existant déjà. Une fois présentés par le Secrétaire général et approuvés par l'Assemblée générale, ces nouveaux projets deviendraient des activités prescrites.

7. Dans ce contexte, il convient de bien préciser le sens du terme «compléter», pour savoir s'il s'applique uniquement aux activités financées par le budget ordinaire ou s'il couvre également les activités extrabudgétaires. Le Comité consultatif fait observer que, si le Compte pour le développement servait à financer des activités extrabudgétaires, des ressources inscrites au budget ordinaire seraient alors transférées à ce type d'activités. Le projet de stations terriennes de télécommunication par satellite (système Mercure) (A/53/374, par. 31 à 37), par exemple, est une activité extrabudgétaire et, s'il devait être financé par le Compte pour le développement, cela reviendrait à utiliser des ressources inscrites au budget ordinaire pour financer des activités extrabudgétaires. L'Assemblée générale voudra donc peut-être considérer que le terme «compléter» ne devrait pas s'appliquer à des programmes financés par des fonds extrabudgétaires. De l'avis du Comité, tout projet décrit dans le document A/53/374 qui s'écarterait des principes énoncés ci-dessus ne devrait pas constituer un précédent.

8. Comme le Comité l'a rappelé au paragraphe 2, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de présenter des propositions concernant l'utilisation du crédit disponible au chapitre 34 du budget-programme de l'exercice biennal 1998-1999. Le Comité fait observer que, contrairement au chapitre 21 du budget-programme, lequel est induit par la demande, en ce sens qu'il s'agit de répondre à des demandes directes des divers États Membres, le chapitre 34 laisse beaucoup plus de place aux initiatives de l'Organisation, vu que celle-ci est nécessairement appelée à intervenir dans la planification et la programmation des activités de portée régionale et/ou mondiale.

9. Le Comité consultatif rappelle que, pour l'exercice biennal 1998-1999, l'Assemblée générale, dans sa résolution 52/221 A du 22 décembre 1997, avait ouvert un crédit d'un montant de 13 065 000 dollars au chapitre 34 du budget-

programme, afin d'approvisionner le Compte pour le développement. Le Comité note que, d'après l'annexe au document A/53/374, le montant total requis pour exécuter les projets proposés s'élève à 12 305 000 dollars, ce qui laisse un solde de 760 000 dollars. En réponse à sa demande, le Comité a obtenu du Secrétariat une ventilation des coûts par projet, qui est annexée au présent rapport. Il n'a pas toutefois analysé cette information. À son avis, que le solde soit ou non de 760 000 dollars, il est peu probable que le montant total de 13 065 000 dollars sera programmé et utilisé intégralement d'ici la fin de l'exercice biennal. Dans ce cas, la procédure de report sera appliquée et le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001 devrait inclure des propositions visant à utiliser la totalité des ressources du Compte, y compris tout solde reporté.

10. Le Comité consultatif note que, dans le document A/53/374, le descriptif de chaque projet proposé inclut des indicateurs pertinents qui permettraient de déterminer si les résultats escomptés ont été obtenus, et dans quelle mesure ils l'ont été. Le Comité apprécie ce qui a été fait pour définir ces indicateurs, mais pense qu'il conviendrait d'affiner encore et de mieux préciser cette définition, notamment en décrivant la situation préalable à l'exécution des projets, de manière à pouvoir mieux mesurer les résultats obtenus.

11. En réponse à sa demande, le Comité consultatif a été informé que les ressources nécessaires à l'exécution des projets proposés ne comprenaient pas les dépenses de personnel, et que le financement des coûts de maintenance des projets n'avait pas non plus été pris en compte. Le Comité compte qu'à l'avenir les propositions de projet figurant dans les rapports en indiqueront le coût complet.

Ventilation des coûts, par projet *

(En dollars des États-Unis)

Proposition A : Promotion du commerce électronique (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement)

Élaboration d'études directives sur certains aspects de l'encadrement mondial du commerce électronique et les effets des accords ou normes internationaux (120 000 dollars pour 12 mois de consultant, à raison de 10 000 dollars par mois), pour des analyses d'orientation, à l'intention des responsables de l'administration publique, sur deux groupes de questions : l'incidence de l'ensemble de dispositions que l'OCDE, l'OMC et d'autres instances proposent actuellement pour encadrer le commerce électronique, et la nature et les conséquences des accords ou normes qui pourraient être établis à l'échelle internationale pour guider dans les différents secteurs la politique des gouvernements en matière de facilitation du commerce et notamment de commerce électronique; 120 000 dollars pour 12 mois de consultant (à raison de 10 000 dollars par mois) pour des analyses des effets des normes documentaires et des pratiques commerciales adoptées à l'échelle internationale pour le commerce électronique (tant au niveau des administrations publiques que du secteur industriel) sur l'activité commerciale dans les pays en développement et les pays en transition (à l'appui des activités visées aux alinéas a) et b) du paragraphe 23).	240 000
130 000 dollars pour l'organisation de deux réunions d'experts de haut niveau (réunissant 15 participants et coûtant chacune 65 000 dollars) pour examiner les conclusions et recommandations des études ci-dessus (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa b) du paragraphe 23).	130 000
Travaux contractuels d'édition, impression et diffusion des études (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa b) du paragraphe 23).	26 000
Deux tables rondes sur le commerce électronique (réunissant 20 participants, coûtant chacune 70 000 dollars) (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa d) du paragraphe 23).	140 000
18 mois de travail de consultant (à raison de 10 000 dollars par mois) et 17,5 mois de travail de personnel temporaire (à raison de 8 000 dollars par mois) pour élaborer un système de gestion de base de données permettant de saisir, de rechercher et de télécharger rapidement et facilement des informations sur les possibilités de commerce électronique qu'offre le Réseau mondial des pôles commerciaux, à l'intention des petites et moyennes entreprises, un ensemble de solutions standard pour un «bureau sans papier», un outil logiciel de messagerie électronique sûre conçu spécialement pour répondre aux besoins des petites et moyennes entreprises, et un formulaire standard pour la présentation des pages Web sur le Réseau mondial des pôles commerciaux, ainsi qu'une proposition concernant les éléments devant figurer dans la présentation d'une société sur le Web (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa e) du paragraphe 23).	320 000

* Les paragraphes indiqués sont ceux du document A/53/374.

28 mois de travail de consultant (à raison de 10 000 dollars par mois), y compris des sociétés de conseils, pour mettre au point des cours de formation assistée par ordinateur sur les opérations d'exportation et d'importation dans le domaine du commerce électronique et les opérations de transit, ainsi que sur le commerce électronique et le marketing international par Internet, ce qui comprend des services de consultant, y compris des sociétés de conseils, pour la mise au point de cours de formation assistée par ordinateur à l'intention des PME des pays en développement et des pays en transition sur a) les opérations d'exportation et d'importation à l'ère du commerce électronique; b) les paiements internationaux dans le commerce électronique; c) les opérations de transit et le commerce électronique; et d) le marketing international, l'accent étant mis sur l'utilisation d'Internet; également 100 000 dollars pour l'acquisition de documentation et de logiciels pour la mise au point de la documentation nécessaire aux cours.	380 000
Missions consultatives auprès des gouvernements pour les aider dans l'élaboration des politiques concernant la facilitation du commerce et le commerce électronique (18 mois de travail de consultant, à raison de 10 000 dollars par mois et six mois de travail de personnel temporaire, à raison de 4 000 dollars par mois pour appuyer les consultants fournissant leurs services à des pôles commerciaux en ce qui concerne la mise en place et la commercialisation de services de commerce électronique à l'usage des PME avec lesquels ils traitent) (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa c) du paragraphe 23).	204 000
Un cours de formation de formateurs de deux semaines : 200 000 dollars (40 participants, à 5 000 dollars chacun) pour les frais de voyage des participants venant de 10 pays pilotes; 36 000 dollars (six mois de travail, à raison de 6 000 dollars par mois) de personnel temporaire pour organiser et administrer ce cours; et 4 000 dollars pour les frais de communication et les fournitures connexes (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa g) du paragraphe 23).	240 000
Matériel et logiciels destinés à faciliter les cours de formation et à équiper 10 pôles commerciaux pilotes (30 000 dollars par pôle) (à l'appui des activités visées aux alinéas f) et g) du paragraphe 23).	300 000
Total	1 980 000

Proposition B : Mise en place en Afrique d'un réseau de compétences en matière d'analyse d'orientation économique et sociale (Commission économique pour l'Afrique)

52 mois de travail de consultant (à raison de 8 000 dollars par mois) en vue d'entreprendre des études sur les grandes orientations essentielles pour le développement de l'Afrique (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa a) du paragraphe 30).	416 000
Travaux contractuels d'édition et impression des études (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa a) du paragraphe 30).	74 000
Renforcement de l'infrastructure de communication entre les institutions du réseau (4 réseaux sous-régionaux, à raison de 25 000 dollars chacun, et 20 réseaux nationaux, à raison de 15 000 dollars chacun) (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa b) du paragraphe 30).	400 000
Organisation de trois réunions annuelles du Forum des interlocuteurs de réseau (en 1999, 2000 et 2001, 30 participants chacune, à raison de 70 000 dollars par réunion) (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa c) du paragraphe 30).	210 000
Mise en oeuvre d'un programme d'experts invités à la CEA (30 experts, à raison de 8 000 dollars chacun) (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa d) du paragraphe 30).	300 000
Programme d'échange de personnel entre les centres de recherche du réseau (50 chercheurs, à raison de 4 000 dollars chacun) (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa e) du paragraphe 30).	200 000
Mise en oeuvre d'un programme de stages à l'intention des jeunes cadres africains (200 stagiaires, à raison de 3 000 dollars chacun) (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa f) du paragraphe 30).	600 000
20 mois de travail de consultant (à raison de 8 000 dollars par mois) et 35 mois de travail de personnel temporaire (à raison de 4 000 dollars par mois), en vue de constituer et de rendre opérationnelles les bases de données qui seront mises en commun et de développer les compétences en matière de méthode de recherche dans le réseau (à l'appui des activités visées aux alinéas g) et h) du paragraphe 30).	300 000
Total	2 500 000

Proposition C : Élargissement de l'accès des pays en développement ou en transition aux données concernant l'environnement, par connexion avec le Système de télécommunication par satellite Mercure (Programme des Nations Unies pour l'environnement)

Matériel. Mise à disposition de 10 stations terriennes du système Mercure et du matériel connexe capables d'assurer des liaisons vidéo pleine capacité, demande prioritaire des pays en développement qui ont manifesté le désir de se joindre au système Mercure (10 d'un coût unitaire de 105 000 dollars) (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa a) du paragraphe 35). 1 050 000

Services contractuels. Installation de stations terriennes du système Mercure dans 10 pays en développement (à raison de 34 500 dollars par station), comprenant l'acheminement du matériel sur le site, l'installation de la base de l'antenne, les travaux de mise à la terre, l'alignement du matériel, et l'installation initiale et la mise à l'essai du matériel informatique utilisé avec la station du système Mercure (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa a) du paragraphe 35). 345 000

Services contractuels. Mise à disposition de réseaux locaux (à raison de 32 000 dollars par station), comprenant le raccordement des ordinateurs du système Mercure aux ordinateurs du réseau de l'institution du pays en développement ou du système qui fournira le service, y compris la fourniture de multiples cartes réseau, le câblage du réseau, les licences de logiciel et des ordinateurs de grande capacité (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa b) du paragraphe 35). 320 000

Redevances d'entretien. Redevances pour les répéteurs de satellite visant à assurer l'utilisation efficace de la capacité existante (seraient négociées avec Intelsat par la Division des services informatiques en vue d'obtenir les taux d'accès les plus favorables) (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa e) du paragraphe 35). 60 000

Formation. Deux ateliers pour les opérateurs de station (20 participants chacun, en 2000 et 2001) (d'un coût unitaire de 55 000 dollars) (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa c) du paragraphe 35). 110 000

Services contractuels. Maintenance et exploitation des stations terriennes du système Mercure (33 000 dollars par station pour trois ans, soit 11 000 dollars par station et par an) (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa a) du paragraphe 35). 330 000

Total 2 215 000

Proposition D : Système informatique et de télétransmission pour l'action internationale et nationale contre la drogue (Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues)

48 mois de travail pour installer le Système informatique et de télétransmission pour l'action internationale et nationale contre la drogue dans 18 pays d'Asie et d'Amérique centrale (4 installations par pays, soit 72 installations au total) (à raison de 20 000 dollars par pays, soit 5 000 dollars par installation), comprenant un service d'assistance aux utilisateurs pendant la période initiale, les frais de voyage connexes représentant 50 000 dollars (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa a) du paragraphe 44).	410 000
24 mois de travail (à raison de 8 000 dollars par mois) pour mettre en place 12 installations du Système informatique et de télétransmission pour l'action internationale et nationale contre la drogue dans neuf pays d'Afrique et d'Europe et coordonner depuis Vienne les services d'assistance aux utilisateurs en Asie, en Amérique centrale, en Afrique et en Europe, les frais de voyage connexes représentant 28 000 dollars (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa a) du paragraphe 44).	220 000
Matériel . Licences des logiciels (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa a) du paragraphe 44).	120 000
Traduction et impression de la documentation technique et des manuels (à l'appui des activités visées aux alinéas b) et c) du paragraphe 44).	13 000
Un atelier sur l'utilisation du système (22 participants, à raison de 2 500 dollars chacun, financés au titre du projet, ainsi que d'autres participants financés par les pays eux-mêmes) (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa c) du paragraphe 44).	55 000
24 mois de travail de consultant (à raison de 8 000 dollars par mois) et 15 mois de travail de personnel temporaire (à raison de 6 000 dollars par mois) en vue d'élaborer des modules supplémentaires pour le système d'échange d'informations et de données protégées entre les partenaires dans le domaine du contrôle international des drogues, y compris l'établissement de la documentation technique et des manuels connexes (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa b) du paragraphe 44).	282 000
Total	1 100 000

Proposition E : Établissement de moyens logistiques et de réseaux pour la réalisation du Programme pour l'habitat dans les pays les moins avancés (Centre des Nations Unies pour les établissements humains)

30 mois de travail de consultant (à raison de 6 000 dollars par mois) et 28 mois de travail de personnel temporaire (à raison de 5 000 dollars par mois), afin d'élaborer et de mettre à l'essai des outils didactiques et méthodologiques, de compiler des indicateurs et d'analyser les pratiques et cadres législatifs les plus efficaces (à l'appui des activités visées aux alinéas a) et b) du paragraphe 51).	320 000
Organisation de quatre ateliers sous-régionaux : deux en Afrique, un en Amérique latine et un en Asie (30 participants dans chaque cas, dont des représentants des autorités centrales et locales, des responsables communautaires et autres, des parlementaires et des cadres en activité) (90 000 dollars par réunion) (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa c) du paragraphe 51).	360 000
Organisation d'une réunion interrégionale pour adapter les outils didactiques et méthodologiques (70 000 dollars par réunion, avec 15 à 20 participants) (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa d) du paragraphe 51).	70 000
Travaux contractuels d'édition, traduction en espagnol et en français, selon que de besoin, impression et diffusion d'outils didactiques et méthodologiques (à l'appui des activités visées aux alinéas a), b) c) et d) du paragraphe 51).	130 000
Matériel (serveurs, logiciels et périphériques permettant d'accéder à Internet à partir du réseau) (à l'appui des activités visées aux alinéas a), b), c) et d) du paragraphe 51).	65 000
Total	945 000

Proposition F : Centre de développement en ligne (Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat des Nations Unis)

Services contractuels

Consultant systèmes chargé de configurer les serveurs du Siège (2 mois de travail à raison de 5 000 dollars par mois);	10 000
Réalisateurs/programmeurs chargés de mettre en place une interface interactive permettant d'accéder aux répertoires en ligne (6 mois de travail à raison de 5 000 dollars par mois);	30 000
Installation d'un système de téléconférence et de téléformation sur des sites sélectionnés (16 mois de travail à raison de 5 000 dollars par mois) (à l'appui des activités visées aux alinéas a) et b) du paragraphe 58).	80 000

Frais de voyages

Frais de voyage du personnel envoyé dans les centres sous-régionaux pour assurer l'installation et la formation (4 000 dollars pour chacun des 10 centres) (à l'appui des activités visées aux alinéas a) et b) du paragraphe 58).	40 000
--	--------

Formation

Formation du personnel chargé de gérer les installations de téléconférence et les installations connexes sur chacun des sites (2 mois de travail de formateur, à 5 000 dollars par mois) (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa b) du paragraphe 58).	10 000
--	--------

Matériel et logiciel

2 serveurs Internet de capacité moyenne au Siège de l'Organisation (2 unités à 15 000 dollars);	30 000
10 centres de conférence régionaux, équipés d'ordinateurs multimédia, d'un serveur de réseau, de mobilier de bureau et d'un système de sécurité, avec un abonnement d'un an à Internet (30 000 dollars pour chacun des 10 centres);	300 000
1 logiciel de téléconférence avec licence complète sur site;	5 000
Serveur de listes et utilitaires de conversion de fichiers (à l'appui des activités visées aux alinéas a) et c) du paragraphe 58).	5 000

Total	510 000
--------------	----------------

Proposition G : Réseau de recherche pour l'analyse des politiques à l'échelle mondiale (Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies)

Participation de chercheurs de pays en développement aux activités suivantes :

a) Colloques internationaux sur l'analyse des politiques macroéconomiques, au cours desquels les participants évalueraient les perspectives de stabilité de l'économie mondiale, notamment grâce au projet LINK (6 réunions réunissant chacune 20 participants, à raison de 2 500 dollars par participant);	300 000
b) Réunions régionales sur l'analyse des politiques macroéconomiques, au cours desquelles les participants analyseraient les perspectives de croissance économique des pays en développement, en particulier en Afrique (4 réunions réunissant 20 participants, à raison de 1 250 dollars par participant) (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa d) du paragraphe 65).	100 000
Ateliers régionaux pour la formation de chercheurs de pays en développement visant, entre autres, à mettre en place des arrangements durables en matière de réseaux (10 ateliers coûtant chacun 12 500 dollars représentant les honoraires et les frais de voyage d'experts internationaux) (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa a) du paragraphe 65).	125 000
Élaboration de modèles macroéconomiques nationaux, en particulier pour des pays d'Afrique, permettant de suivre les tendances nationales et internationales, en vue de l'intégration de ces modèles dans l'analyse des politiques au niveau mondial (élaboration de modèles pour 10 pays, à raison de 12 500 dollars par pays, représentant les honoraires et frais de voyage d'experts internationaux, de conseillers techniques et de personnel temporaire local chargé d'aider à l'élaboration des modèles) (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa b) du paragraphe 65).	125 000
Matériel et logiciel destinés aux institutions de pays en développement, pour faciliter la modélisation macroéconomique et permettre aux pays participants d'accéder à Internet à partir de leurs réseaux (15 pays, à raison de 5 000 dollars par pays) (à l'appui des activités visées aux alinéas b) et c) du paragraphe 65)	75 000
Total	725 000

Proposition H : Activités pour l'application d'Action 21, de la Déclaration et du Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social de Copenhague et de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing (Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies)

36 mois de travail de consultant (à raison de 8 000 dollars par mois) et 24 mois de travail de personnel temporaire (à raison de 6 000 dollars par mois) pour aider au renforcement des capacités, à la mise au point méthodologique d'indicateurs, à l'élaboration de mécanismes prototypes et à la préparation de directives, manuels et matériaux d'information (à l'appui des activités visées aux alinéas c), f), g) et h) du paragraphe 72). 432 000

Organisation de 16 réunions régionales et sous-régionales (à raison de 52 500 dollars par réunion, réunissant chacune 20 participants), le but étant de familiariser environ 320 fonctionnaires et décideurs avec les principaux aspects du suivi des conférences. Les réunions porteraient sur l'échange de données d'expérience et d'informations disponibles au niveau national concernant la définition et la mise en oeuvre d'approches/stratégies nationales aux fins de l'application d'Action 21, de la Déclaration et du Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social de Copenhague et de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing; sur l'appui au renforcement des capacités, en particulier pour aider les pays en développement à intégrer des systèmes et techniques d'information modernes dans les processus décisionnels; et sur l'identification des obstacles qui entravent l'application effective des résultats des conférences et le suivi des progrès réalisés (à l'appui des activités visées aux alinéas a), d), i) et j) du paragraphe 72). 840 000

40 mois de travail de conseiller technique (à raison de 12 500 dollars par mois), frais de voyage connexes (118 000 dollars) et frais de voyage du personnel participant à des missions consultatives (120 000 dollars), pour conseiller et aider les pays les moins avancés qui le demandent à élaborer des stratégies nationales adéquates, à utiliser les indicateurs convenus, à s'attaquer aux problèmes techniques et à y remédier, à surmonter les obstacles et à résoudre les difficultés (à l'appui des activités visées aux alinéas b) et c) du paragraphe 72). 738 000

Matériel et logiciel destinés à permettre l'accès à Internet à partir du réseau dans le cadre du projet, y compris la fourniture de matériel informatique aux pays les moins avancés et les ressources nécessaires à l'organisation de cinq téléconférences sur Internet, au cours desquelles les pays en développement pourront mettre en commun leurs expériences et leurs pratiques optimales, et contribuer à l'examen et à l'évaluation des résultats des trois conférences mondiales (à l'appui de l'activité visée à l'alinéa k) du paragraphe 72). 200 000

Travaux contractuels d'édition, traduction en espagnol et en français, selon que de besoin, et impression de documents et manuels de formation et d'outils méthodologiques (à l'appui des activités visées aux alinéas c), f), g) et h) du paragraphe 72).	120 000
--	---------

Total	2 330 000
--------------	------------------
